

Image not found or type unknown



licenciement pour faute grave ou lourde

Par **shaina 80**, le **28/12/2011** à **22:12**

Tout d'abord, merci d'avoir répondu. Je suis d'accord avec vous or cette lettre est une convocation mais je n'est toujours pas reçu ma lettre recommandée suite à une éventuelle à erreur d'adresse .
Ayant un collègue dans le même cas et licencié le même jour qui lui est allé à la convocation qu'il a reçu par courrier recommandé

Par **janus2fr**, le **28/12/2011** à **22:14**

Vous avez du faire une erreur de manipulation, car ce message semble être une réponse mais est en fait le premier de cette discussion...